

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 2

Artikel: Les demoiselles d'extra
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La peste.

Les ravages que ce terrible fléau fait actuellement dans l'Inde, et particulièrement à Bombay, font craindre son apparition en Europe; aussi les plus grandes précautions sanitaires sont-elles prises dans tous les ports. Les dernières dépêches de Bombay sont on ne peut plus alarmantes; la panique y devient générale et plusieurs fabriques ont dû suspendre leur travail faute de bras.

La peste — « ce mal qui répand la terreur, et que le ciel inventa pour punir les crimes de la terre, » suivant le bon Lafontaine. — est fort ancienne. Au moyen-âge, cette maladie, dont l'origine orientale ne paraît pas contestable, s'implanta en Europe où elle apparaissait fréquemment. Il serait difficile de faire la longue histoire de la peste en Asie et en Afrique, pays si souvent décimés; il suffit de rappeler, pour cette époque lointaine, l'épidémie à laquelle succombèrent, en 1270, saint Louis et un très grand nombre de croisés.

Trois quarts de siècle plus tard, apparut en Europe l'épidémie la plus meurtrière dont l'histoire ait gardé le souvenir. Apportée d'Egypte et de Syrie, la peste noire (c'est le nom que l'histoire a conservé) envahit la Sicile, la Toscane et la Provence, en 1347. Un moment arrêté par les froids, le fléau reprit au printemps avec une énergie épouvantable. Avignon, Narbonne, Montpellier furent presque entièrement dépeuplées. S'avancant de ville en ville, la contagion atteignit bientôt Paris et Rouen. On n'avait jamais entendu, jamais vu, jamais lu que, dans les temps passés, une telle multitude de gens eussent péri.

L'homme sain qui visitait un malade échappait rarement à la mort; aussi, dans les paroisses, les curés épouvantés s'en allaient, laissant l'administration des sacrements à quelques religieux plus hardis.

L'Allemagne et l'Angleterre furent à leur tour envahies dans les années 1351 à 1359.

La peste s'était compliquée de la famine. Les loups, pressés par la faim, entraient dans les villages et pénétraient jusqu'à près des berceaux que les mères n'avaient pas la force de défendre. On vit des pères tuer leurs enfants, des enfants tuer leurs pères; on vit des malheureux détacher les corps suspendus au gibet pour se procurer une exécrable nourriture. Des hameaux entiers disparaissent jusqu'au dernier homme. Les cadavres, restés sans sépulture, ajoutaient encore à l'infection pestilentielle de l'air, et tandis que les uns oublièrent les liens du sang et de l'amitié, les autres frappés de vertige se livraient à toutes les débauches, à tous les excès, à tous les crimes.

Dans les siècles suivants, de nombreuses contrées furent encore visitées par cette funeste épidémie. En 1720, Marseille perdit près de la moitié de ses habitants; à Toulon, la même année, il en périt 13 mille sur 20 mille. Mais jamais le mal ne sévit avec plus d'intensité qu'à Moscou, en 1771; la population y fut presque anéantie. Enfin le fléau fit une dernière appa-

rition dans l'Europe occidentale, à Noja, en 1815, et se montra pour la dernière fois avec le caractère épidémique, en 1835, en Egypte et en Turquie; de sorte qu'on se prit à espérer que l'épouvantable contagion avait disparu du globe. Comme on le voit, il n'en a rien été.

Notre pays n'a point échappé à la contagion comme on pourrait le croire; il en fut désolé pendant tout le cours du moyen-âge. La population de Lausanne, tout particulièrement, fut fréquemment décimée. Voici d'ailleurs ce que nous rapportent à ce sujet les anciennes chroniques :

1439. Une peste horrible ravageait le diocèse de Lausanne.

1521. Peste.

1527. On place des gardes aux portes de la ville afin de ne laisser entrer personne suspecte de peste.

1528. La peste sévit au mois de mars et plusieurs bourgeois se retirent à Ecublens, où une boucherie est établie à leur occasion. Le 15 octobre de la même année, on ne chauffa pas les poêles de la Maison-de-Ville, à cause de la peste qui sévissait.

1530, 1531, 1532, 1542, 1551. Le fléau continue.

1564. Le 5 octobre, ordre communiqué au Conseil de suspendre les revues (*monstres*) qui devaient se faire le jeudi suivant, pour la venue du bailli, à cause de la peste.

1565. Les foires de Lausanne, de Villeneuve et d'Aigle sont contremandées d'un an, à cause de la peste qui régnait en divers lieux. Elle dura encore l'année suivante et éclata de nouveau en 1580.

1613. La peste emporta jusqu'à douze ministres dans la classe de Lausanne; c'était un sur quatre. Elle dura encore l'année suivante.

Les pestiférés étaient soignés, dans des lieux préparés pour les recevoir, par des *marrons* appelés aussi *corbeaux*. C'étaient des hommes qui avaient été atteints de la peste, puis guéris, et passaient pour ne pouvoir plus être victimes du fléau. On leur faisait prêter serment à leur entrée en fonctions. Ils devaient être gens de bien et savoir lire, pour pouvoir faire lecture des prières aux malades.

Dans l'épidémie de 1613, il mourut à Lausanne plus de 2000 personnes.

La peste aux Ormonts. — Sous ce titre, le *Messager des Alpes* publie le curieux récit suivant, de M. A. Ceresole :

Dans la première moitié du dix-septième siècle, une peste appelée « mort noire » ravagea non seulement les populations de la plaine, mais même celle de nos Alpes. Ce fut au point que le registre paroissial d'Ormont-dessus, qui comptait jusqu'à soixante inscriptions de baptêmes par an, n'en compte pas une seule pour les années 1610, 1611 et 1627. La tradition rapporte que la mortalité fut telle qu'un silence de mort régnait dans la vallée; des familles entières succombèrent au terrible fléau. A la Seyte du milieu (partie centrale de la vallée), on raconte qu'il n'était festé que deux hommes, qui guérirent par miracle. L'un demeurait au hameau du Lavanchy et l'autre vis-à-vis, au Rancy, sur l'autre versant de la vallée. Chacun supposait être le seul survivant de l'affreuse épidémie.

Toutefois, le convalescent du Lavanchy, la première fois qu'il sortit de son chalet, pour respirer un peu d'air pur et saluer le soleil, fut saisi d'un

sentiment d'indécible tristesse à l'idée qu'il pourrait être seul et absolument abandonné dans cette vallée autrefois si peuplée. Réunissant ses forces et plaçant ses mains en porte-voix, il essaya une *huchée* qui resta d'abord sans réponse. A la seconde, il entendit un cri, ou plutôt comme un gémissement. A la troisième enfin, il crut ouïr en face de lui une véritable *toutée*. Dans ce même instant, les deux survivants n'eurent qu'une pensée : celle de se rencontrer et de se reconnaître. Aussi descendirent-ils lentement, chacun de son côté, jusqu'au bas de la vallée. Arrivés sur le pont qui traverse la Grande-Eau près de Vers-l'Eglise, ils se reconnaissent et se serrèrent la main. On aurait dit la rencontre de deux spectres en hâillons, tant ils étaient pâles, maigres et décharnés.

A Esserlégillod (Ormont-dessous), la tradition nous a conservé une scène presque analogue. La mortalité y avait été terrible. Seuls, deux jeunes gens, un jeune homme de vingt ans et une jeune fille du même âge, avaient triomphé des atteintes de l'épidémie. Lorsqu'ils se revirent, il y eut un long moment de surprise et d'émotion. Après quoi la jeune fille, parlant d'une des petites fenêtres de son chalet, échangea avec l'Ormonian le dialogue suivant :

Elle. — Bonjour, Vincent !

Lui. — Salut, Marie.

— Alors, tu n'es pas mort ?

— Toi non plus, il paraît.

— Grand Dieu ! Quel ravage !

— On n'y peut pas penser !

— Qu'allons-nous faire ?

— Qu'en sais-je, moi !

— Si je te voulais, me prendrais-tu ?

— Et pourquoi pas !

— Voilà ma main !

— Voilà la mienne !

— Eh bien ! c'est dit !

— Prends ce baiser !

Le baiser fut bien donné et bien rendu.

Les oiseaux qui l'entendirent accoururent joyeux du fond des bois. Les violettes s'épanouirent ce jour-là avec un parfum plus doux. Le mariage fut rapidement conclu. L'amour succéda à la mort et, un an plus tard, un enfant souriait à la vie dans un des berceaux du pauvre hameau dépeuplé.

Les demoiselles d'extra.

Tel est le titre d'une chronique parisienne publiée par le journal *La France*, et qui a plus ou moins piqué notre curiosité. « Que peut-on bien entendre par *demoiselles d'extra* ? » nous sommes-nous demandé.

EH bien, voici : Partout, et à Paris tout particulièrement, les friandise vont leur train pendant les fêtes de l'an. Les confiseurs décorent leurs vitrines avec tous les raffinements de l'art moderne et le passant attiré, paie inévitablement son tribut au bonbon, qui est le roi du jour. Aussi, à cette époque de l'année, tous les grands confiseurs de Paris prennent-ils, pour le service de leurs magasins, un choix de charmantes demoiselles qui accueillent le client avec le plus gracieux empressement. Ce sont les demoiselles d'extra.

Mais détachons plutôt quelques passages de la chronique de M. Blavet :

Comme tout le monde, dit-il, j'ai subi cette attraction irrésistible, et je suis allé, comme tout le monde, porter mon offrande au roi du jour. La chambrée était pleine ; et, sous l'éclattement des lustres, ces flots de courtisans, hommes et femmes, assiégeaient

les comptoirs où des demoiselles accortes, minaudant avec de jolies grâces, faisaient leur gentil commerce, et, à tous les galants propos dont on payait leurs services, répondait, le sourire aux lèvres, par le traditionnel :

— Voici, monsieur ! Voici, madame !

En attendant mon tour, je m'amusaï de ce spectacle et suivais, en juge désintéressé, ces coquets manèges. Et je me demandais d'où pouvaient bien venir ces jolies filles, si bien nippées, qu'on voit, aux premiers jours de décembre, apparaître chez les confiseurs, et qui, fin janvier, s'envolent vers des régions inconnues.

Et, avisant une vieille dame, aux allures de camara-major qui, de son fauteuil, ne perdait pas un seul geste du gracieux escadron volant, je me mis à causer avec elle, pour connaître le mot de ces énigmes vivantes.

Elle me dit :

— D'où elles viennent, où elles vont, comment elles vivent pendant les dix autres mois de l'année, elles seules, monsieur, pourraient vous le dire. Ce que je sais, c'est que ce sont des Parisiennes, et des Parisiennes pur sang, car il faut des Parisiennes pour cette besogne. Le public est ainsi fait qu'il dédaigne les meilleures choses si elles lui sont servies par des laiderons sans bonne grâce et sans entregent. A défaut d'autres, nos demoiselles d'extra — c'est ainsi qu'on les appelle — ont, au degré suprême, ces deux vertus-là. Chaque année, dès novembre, il en vient, de tous les coins de Paris, pour se faire inscrire. Il y a du choix, allez, monsieur, ce qui nous permet d'ouvrir entre les concurrents un véritable concours de beauté. Mais ne croyez pas que le triage soit facile. Il ne suffit pas d'être avantage et jolie, il faut encore n'être ni gauche, ni timide, sans être pour cela trop effrontée. Et puis, quel rude apprentissage ! Certaines ont la tête dure ; d'autres l'ont... ailleurs...

Ah ! monsieur, la rude tâche que j'ai là ! Car c'est moi qui suis chargée de dégrossir et d'instruire les ignorantes, et c'est un crève-cœur de penser que c'est peine perdue, et que les trois quarts s'en iront au moment où elles seraient bonnes à quelque chose ! Beaucoup même prennent les devants !.... Ainsi, pas plus tard que ce matin, deux ont joué la fille de l'air, et pour avoir un prétexte honnête, elles ont mangé des marrons à mon nez, sachant que je suis infipitoyable pour les gourmandes.

Un chant national.

Sous ce titre, un de nos abonnés nous adresse les lignes suivantes :

Monsieur,

Votre article rappelant l'attitude de notre pays vis-à-vis de la Prusse, à l'occasion de la question de Neuchâtel, m'a beaucoup intéressé, car c'est là une des belles pages de notre histoire. Mais, à ce propos, permettez-moi une petite observation : vous avez oublié de dire que c'est à ce conflit que nous devons un de nos chants nationaux les plus populaires : *O monts indépendants*. Vous devez d'ailleurs en avoir déjà fait mention dans votre journal il y a quelques années, si je ne me trompe.

Quoi qu'il en soit, voici en quelques mots ce qui se passa :

Les troupes marchaient à la frontière, les communes votaient un supplément de solde à nos soldats, des comités de dames et de citoyens dévoués ouvraient partout des souscriptions pour leur envoyer des vêtements chauds, chacun répondait d'une manière ou de l'autre à l'appel adressé par la gravité des événements.

D'un autre côté, nos poètes encourageaient la défense du sol natal par des productions littéraires, des strophes empreintes du plus ardent patriotisme, qui paraissaient chaque semaine dans nos journaux.

On peut juger alors comment on sentait le besoin, — surtout dans la Suisse française, — d'avoir un chant national. La Suisse allemande avait le sien.

Aussi la section genevoise de la *Nouvelle Zofingue* ouvrait-elle un concours pour la composition d'un chant populaire sur l'air du *Rufst du mein Vaterland*. Un jury nommé d'avance

était chargé de décerner un prix de 100 francs à la meilleure composition. Ce jury, réuni le 22 janvier 1857, examina 35 compositions venues de divers points de la Suisse, et couronna celle de M. Henri Rœrich, qui se trouve aujourd'hui dans tous nos recueils de chants patriotiques sous le titre : *Chant national*.

O monts indépendants,
Répétez nos accents,
Nos libres chants ;
A toi, patrie,
Suisse chérie,
Le sang, la vie
De tes enfants !
Nous voulons nous unir,
Nous voulons tous mourir
Pour te servir.
O notre mère,
De nous sois fière,
Sous ta bannière,
Tous vont partir.
Etc., etc.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, les amicales salutations et les vœux de bonne année de votre vieil abonné. B. B.

Pierre Tatipotze.

I.

La soupa à la farna.

Quand Pierre l'eut coumeniyi, son père qu'a-vai prau d'òtros eïnfants a gardà sein stusse, lai dese deince on bon matin : « N'è pas question, tè vâïque frou dè l'écoula, te sà fierre et écrire, tè faut via, tè faut alla à maître. Ié justameint trovâ desando pè la Grenetta, lo monnai dè Bretegny que tzertz on vòlet, tè faut lai parti déman matin verre cein que tè vao bailli.

Et noutron Pierre s'eïn alla coumeint son père lai avâï de. Sè fe biau avoué sa vesta nâuva dè grisette, que l'avâï étâ à la coumenion avoué, fourra on bocon dè pan dein sa catzetta, et lo vâïque via. Trova lo monnai que saillivè dâo moulin po allâ medzi la soupa. L'étai pè vâi n'hâorè, et fe eintra lo valet po la medzi assebin, et que noutron Pierre la trova bal'et bouna, la soupa. Peinsâdè-vo vâi, dè la crâna soupa à la farna, avoué dâi grântè lète dè pan et dai poucheints gremelins dè farna frecacha. L'étai s'n'affèrre, kâ l'étai parti dè grand matin, et l'avâï z'u lo teimps dè reduirè son bocon dè pan.

Lo monnai fut prâo conteint: lo valet étai gros, trapu, l'avâï forta mena, dai bons brés, et l'eïngadza noutron Pierre po on an, avoué on paa dè solâ, onna vetrâ dè milanna et trâi louis d'or.

— Adan, cein é-t-e reindzi? que fe lo père quand Pierre fut rarrevâ.

— Oï, su eïngadzi ; mè bâille dinse et dinse.

— Eh bin lè bon. Mère, tè faut retacounâ dâi tzaussè et 'na vesta au bouébo, po mettrè pè lo moulin ; s'eïn va à Bretegny delon que vint.

Pierre Tatipotze qu'avâï trova bouna la soupa à la farna, partie prâo conteint et ne fe pas mau son trafi. Mâ noutron corps l'étai on singulier corps : sè trovavè adi biniò n'étai pas, et quand l'eut restâ houït mâ à moulin, coumeïna à s'eïnnnoi et à mepresi ellia pourra soupa à la farna que l'avâï tant trovâ bouna d'â premi. Failliâi alla à Losena, l'ai avâï dè l'ardzeint à gâgni et dè l'òtra soupa. La vreta sai dete, on lai medivè trâo dè soupa à la farna à stu moulin dè Bretegny, mâ ditè-vâi, vos tî, iò n'eïn medze-t-on pas dè la soupa à la farna ?

L'eïn faut pertot medzi, sein comptâ que faut preindrè lo teimps coumeint lè et la soupa coumeint l'arrevè.

Noutron Pierre dan desai dinse, quand sein revegnâi pè vâi l'hotau, la demeindze : « L'è veré assebin ! lo matin, mèbaillont dè la soupa à la farna ; à midzo dè la soupa à la farna, et

à soupâ onco dè ellia tonnerre dè soupa à la farna. »

— Te n'eïn aré petêtrè pas adi, que desai lo père ; apri onna pliïece l'eïn vint on'autra ; d'ailleurs tè faut pas tè fourrâ dein la tita que tè volliont bailli dâi freqcando et dai freqcassons dè grivès per lè d'avau, va pire.

— Mè tzo rein cein que mè baillièront, mèdai que n'osso pas adi dè ellia soupa dè moulin.

Et noutron Pierre laissa lo moulin à tzalandè et parte po servi dein 'na boutiqua pè la Palud, tzi 'na véva que veindai dâo sucro et dâo café. Failliâi lo vairè avoué sè sola d'empêgne et s'n'habit dè milâanna que l'eï fouattavèlè coussè !

(A suivre.)

L. FAVRAT.

Les abonnés à la fin de l'année.

La fin de l'année est le triomphe de l'abonné. Il regarde de toute sa hauteur le pauvre journaliste qu'il critique et menace sans pitié. Dès le mois de novembre déjà, il suspend sur notre tête son épée de Damoclès en répétant sans cesse : « Si vous ne nous donnez pas du gai, du piquant, du vif, de l'intéressant... au nouvel-an, je prie le facteur d'attendre deux minutes, et, d'une encre très noire (oh, noirceur !) j'écris sur la bande : *Refusé* !

Malheureux qui avez ainsi le courage d'inscrire d'une main ferme, sur le front d'un journal, ce terrible stigmate, avez-vous jamais songé au souci que nous avons de vous livrer à jour fixe cette feuille que vous lisez souvent avec indifférence ?... Savez-vous toutes les difficultés que nous rencontrons pour vous fabriquer, tous les huit jours seulement, le pauvre petit *Conteur*, cette bagatelle, comme vous l'appelez peut-être en mesurant d'un coup d'œil léger ses colonnes exiguës ?

Eh bien, cette bagatelle est un tyran, un égoïste de la pire espèce. Un numéro n'est pas même expédié que l'ombre de l'autre se montre railleuse à l'horizon et demande à grands cris de la copie par la bouche de l'imprimeur.

Oh l'imprimeur !... Voilà encore un personnage qui vous donne du mal !... De la copie !... et quand on n'en a point, quand la tête est fatiguée, l'imagination rebelle, quand on se frappe le front avec toute la bonne volonté possible, et qu'une voix vous répond de l'intérieur : « Il n'y a personne ! » que faut-il faire ?... du remplissage, hélas ! Pas de nouvelles des cantons, pas de politique fédérale, pas de correspondance de Paris ni de Berne qui puisse trouver leur place dans le *Conteur*. Personne à chicaner, — les autres journaux s'en chargent, — c'est vraiment déplorable !...

Mais quand le journaliste est en veine, comme on dit, quand les phrases coulent de sa plume avec facilité et que ses articles vous distraient agréablement, conservez-lui au moins l'indulgence et la bonne humeur de ces moments-là, pour les jours où il souffre de la disette. — Quel gentil cadeau d'étreinte de votre part !

Vieillards illustres.

PIERRE BLANC, doyen de la Chambre des députés de France, né le 29 juin 1806 — 90 ans.

ERNEST LEGOUVÉ, de l'Académie française, né le 15 février 1807 — 89 ans.

GLADSTONE, homme d'Etat anglais, né le 29 décembre 1809 — 87 ans.

SAINTETÉ LE PAPE LÉON XIII, né le 2 mars 1810 — 86 ans.

Mme BEECHER-STOWE, auteur de la *Case de l'Oncle Tom*, née le 14 juin 1812 — 84 ans.

BISMARCK, né le 1^{er} avril 1815 — 81 ans.

VERDI, compositeur de musique, né le 9 octobre 1813 — 83 ans.